

Nécrologe

— o —

Le Révérend M. Eusèbe-Ernest Hudon, curé de Saint-Alexandre de Kamouraska, décédé mardi, le 12 novembre, en son presbytère, était membre de la Société d'une messe (section diocésaine), de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph et de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne.

EUG. LAFLAMME, ptre,
Secrétaire.

— o —

Instruction du Saint-Office relativement à l'exécution du décret *Lamentabili*

— o —

Les instructions qu'on va lire (dit la *Semaine religieuse* de Paris) ne s'adressent pas directement aux fidèles, mais intéressent spécialement les Ordinaires des diocèses. Nous avons cru bon, néanmoins, de les faire connaître afin que les fidèles puissent se rendre compte de l'importance du décret par l'insistance avec laquelle la Sacrée-Congrégation du Saint-Office entend veiller à sa mise en vigueur. Ce sont là des instructions extrêmement précises. Tout le monde, même les laïques, aura profit à les méditer :

Le récent décret de la Sacrée-Congrégation de l'Inquisition romaine et universelle, du 3 juillet dernier, intitulé : *Lamentabili sane exitu*, a indiqué et proscrit un certain nombre de graves erreurs, que des écrivains, emportés par un désir effréné de libre-pensée et de libre-examen, répandent et défendent sous les dehors spécieux d'une science plus profonde.

Comme il arrive que ces erreurs s'insinuent secrètement, et, ce qui est grandement déplorable, séduisent des esprits inconsidérés, surtout parmi les jeunes gens, et une fois implantées sont extrêmement difficiles à déraciner, et, même après avoir été arrachées, repoussent spontanément de nouvelles racines, les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux, comme moi, inquisiteurs généraux en matière de foi et de mœurs, ont jugé opportun d'annexer au décret susnommé des instructions, afin que fût atteint plus pleinement et plus efficacement le but que le Saint-Siège s'était proposé en réprimant ces erreurs.